

IFE Call for Proposal January 2025 : Procédure de passation des marchés publics "Appel à projets : Ghana, Maroc, Rwanda, Sénégal"
Réponses aux questions des participants au 2ème webinaire consacré aux candidats des pays francophones
Date de publication : 27.02.2025

No.	Section	Questions	Réponses
1		Est-ce qu'un guichet unique national qui interconnecte des administrations publiques et privées peut soumettre des projets dans la catégorie 2?	Tout porteur de projet, qu'il soit public ou privé, peut bénéficier de la subvention de l'IFE s'il remplit les critères définis (notamment être une entité juridique distincte, avoir une autonomie financière, etc.). La catégorisation des projets dépend du type de projet proposé, et non du statut du candidat. Un projet de catégorie 2 est un projet à but non lucratif (sans distribution de bénéfices), mais qui peut générer des revenus. Il doit notamment remplir les conditions relatives aux projets à but non lucratif (voir chapitre 2.2 du Guide d'instructions pour les candidats). En plus, le candidat doit démontrer le lien direct entre le projet et la création d'emplois. Il s'agit également d'un projet d'investissement (voir les coûts éligibles et non éligibles). Pour plus de détails sur les critères d'éligibilité et la catégorisation des projets, nous vous invitons à consulter le Guide d'instructions.
2		Quels sont les types de projet qu'on doit avoir dans la catégorie 1? Pouvez-vous donner quelques exemples s'il vous plaît?	La catégorie 1 concerne les projets à but non lucratif qui ne génèrent pas de revenus. Par exemple, une municipalité qui réhabilite ou construit des routes dans une zone industrielle pour attirer les entreprises. Ces routes sont gratuites, donc elles n'engendrent pas de revenus pour l'entité publique candidate, dont le rôle est de développer l'infrastructure industrielle afin de permettre aux investisseurs d'y installer leurs usines et de créer des emplois. Si le projet commence à générer des revenus, il peut être reclassé en catégorie 2, tout en restant à but non lucratif. Un projet à but non lucratif peut générer des revenus, mais sans distribution de bénéfices.
3		Si un projet ne génère pas de revenus pour l'applicant mais plutôt pour les bénéficiaires (Activités génératrices de revenus), dans quelle catégorie doit-on le classer? 1 ou 2	Compte tenu des brèves informations fournies, Si le projet ne génère aucun revenu pour le candidat ni les membres du consortium, il pourra être classé à la catégorie 1 (appui à la création d'activités génératrices de revenus)

	Eligibilité / Eligibilité		
4		Y a t-il une ancienneté qui est exigée à une entreprise ou association pour soumettre sa candidature?	Oui, tous les candidats doivent démontrer au moins 3 années d'existence et d'opération pour être éligibles. Pour plus de détails et de précisions / exceptions, veuillez consulter le Guide d'instruction aux candidats, section « Conditions générales d'éligibilité pour les candidats ».
5		Une nouvelle association peut-elle postuler?	Tout candidat qui soumet un projet à IFE doit remplir tous les critères d'éligibilité requis notamment 3 années d'existence et d'activité minimum. Veuillez consulter le Guide d'instructions aux candidats qui explique en détails les conditions générales d'éligibilité pour les candidats.
6		Une agence des Nations Unies est-elle éligible ? Je travaille pour l'OIT où je mets actuellement en œuvre un projet financé par l'Initiative Spéciale, au Maroc.	Les critères d'éligibilité sont les mêmes pour tout candidat public ou candidat privé, notamment pour la cas de cette Agence des Nations Unies il s'agira, entre autres, d'apporter les preuves de son enregistrement dans le pays concerné, en Afrique ou dans l'UE/AELE, disposant de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, et d'apporter la preuve que la subvention de IFE est absolument nécessaire parce que l'Agence ne dispose d'autres financements pour boucler son schéma de financement. Veuillez consulter le Guide d'instructions pour plus de précisions sur les critères d'éligibilité des candidats.
7		Les projets de moins de 650 000 euros sont-ils acceptés?	Les projets avec un montant de subvention de moins de 650 000 euros ne sont pas éligibles.
8		Est-ce que tous les candidats d'un consortium doivent être en activité depuis au moins 3 ans?	Oui tous les membres d'un consortium doivent être enregistrés depuis au moins 3 ans et être en activité depuis au moins 3 ans. Il existe une exception dans le cas d'une entité récemment enregistrée dans le pays d'appel, qui est une entité détenue par un candidat individuel ou de l'un des membres du consortium pouvant justifier ce critère. vous trouverez plus de détails dans le guide d'instructions pour les candidats
9		Dans le cadre d'un consortium, le chef de file peut ne pas être basé au Sénégal?	Oui le chef de file d'un consortium peut ne pas être basé au Sénégal mais au moins un membre dans le cas d'un consortium doit être dûment enregistré et opérer dans le pays concerné pour l'appel à propositions.

10		Un nouveau franchisé sera-t-il éligible?	Il peut être éligible s'il répond aux critères d'éligibilité du candidat. Voir le guide d'instruction aux candidats pour plus de détails.
11		Est-ce qu'une entité base en Angleterre (Brexit) peut faire part d'un consortium?	Le candidat (chef de file et les membres du consortium) doit être une entité juridique distincte dûment enregistrée dans le pays concerné par l'Appel à propositions de projets en Afrique ou dans l'UE/AELE pour être éligible.
12		Une structure dans sa 4ème année d'existence, mais 3ème année de CA (constatant du CA en 2023 / 2024 / 2025) et ayant atteint environ 6M€ fin 2024, pourrait être éligible?	Oui, elle peut être éligible si elle répond aux différents critères pour les candidats et fournit tous les documents justificatifs requis, y compris les états financiers certifiés des trois derniers exercices.
13		Est-ce qu'une organisation syndicale peut soumettre une proposition?	Oui si cette organisation répond aux critères d'éligibilité définis dans le Guide d'instruction aux candidats. Elle peut soumettre un projet si c'est un projet d'investissement créateur d'emploi.
14		En termes de capacité financière, le chiffre d'affaires annuel moyen doit être supérieur ou égal à 50 % de la subvention demandée pour le volet création d'emplois. Dans le cadre d'un consortium, comment se calcule la capacité financière?	La capacité financière du consortium est estimée notamment sur la base du chiffre d'affaires cumulé de tous les membres du consortium pour les trois derniers exercices.
15		Est-il éligible un candidat qui n'a pas de moyens financiers, mais détient des moyens en nature (équipements)?	Au moins 15 % de la contribution propre du candidat doit être en numéraire. L'apport en nature doit être constitué d'éléments nécessaires à la réalisation du nouveau projet
16		Est-ce qu'une coopérative d'habitat d'enseignants peut soumettre un projet?	Oui. Si la coopérative est une entité juridique distincte dûment enregistrée et si son projet est créateur d'emplois pendant la phase d'exploitation et respecte tous les critères définis par IFE. Les emplois créés pendant la phase d'investissement pour les besoins de la construction, entre autres, ne sont pas pris en compte au titre des emplois nouveaux du projet.
17		Est-ce qu'un centre de gestion de relation client (centre d'appels) peut être éligible?	Oui si le centre de gestion de relation client remplit tous les critères d'éligibilité requis pour tout candidat. Veuillez consulter le Guide d'instructions pour les candidats qui explique en détails les conditions générales d'éligibilité pour les candidats.

	General / Générale		
18		Peut-on soumettre deux ou plusieurs concept notes?	Une entité peut présenter plus qu'une note de concept, mais chaque note de concept aura son propre identifiant et sera évaluée séparément. Encore faut-il que le candidat justifie sa capacité à mettre en œuvre plusieurs projets en même temps et aussi fournit des arguments convaincants sur l'additionnalité.
19		Pouvez-vous en dire plus sur l'initiative spéciale?	Pour plus d'informations sur l'Initiative spéciale et son éventail d'activités, veuillez consulter https://invest-for-jobs.com/fr
20		Est-ce que les coûts d'acquisition d'immeubles pour des locaux de réalisation du projet (ex. projet d'incubateur) sont éligibles?	Tout dépend du candidat et de la nature du projet. Veuillez consulter le Guide d'instructions pour les candidats : Section Composante « Création d'emplois » / Dépenses éligibles.
21		Dans le cas d'une entreprise semi-publique (entreprise issue d'un PPP), est-ce qu'il y a obligation à transférer la propriété des investissements à l'issue de la phase projet, ou l'entreprise peut-elle garder cette propriété?	Normalement la propriété des investissements qui sont réalisés dans le cadre d'un projet est entre les mains de l'entité publique qui a postulé pour ce projet (notamment pour les projets de catégorie 1 et 2). Mais, c'est au candidat de formuler et soumettre son projet avec ses objectifs, sa stratégie et le projet sera évalué selon les critères définis par IFE.
22		La contribution financière du candidat (par exemple 10% pour la catégorie 1) doit-elle être nécessairement monétaire (et si oui, comment cette partie est-elle versée)? Ou est-il possible pour le candidat de contribuer différemment?	La contribution propre du candidat peut être soit en numéraire, soit une combinaison d'apports en numéraire et en nature. Il est exigé qu'au moins 15% de cette contribution du candidat soit en numéraire. Cette contribution n'est pas versée par le candidat à IFE mais elle doit être disponible chez le candidat. la disponibilité de la contribution doit être démontrée.
23		Est-il possible pour une agence des Nations unies de mobiliser les 10% auprès d'un autre bailleur? Le projet serait alors cofinancé par l'Initiative Spéciale et un autre bailleur?	Oui, il est possible de mobiliser la contribution auprès d'un autre bailleur, à condition que cette contribution soit disponible. Les candidats doivent satisfaire au critère d'additionnalité. Ils doivent, notamment, démontrer que ni eux-mêmes ni leurs partenaires ne disposent d'autres moyens pour financer le projet et qu'aucun crédit complémentaire ne peut être obtenu pour finaliser le schéma de financement.

24		Les 15% de contribution (co-financement) est exigible en début du projet ou peut être décaissée et justifiée durant les 3 ans?	La contribution propre du candidat doit être disponible avant la signature du contrat de subvention avec l'IFE, et des preuves documentaires seront exigées à cet effet. La mise en œuvre du projet commencera par l'utilisation de la contribution propre du candidat, tandis que la subvention de l'IFE interviendra ensuite pour financer les investissements prévus. L'utilisation des fonds est détaillée dans un plan de décaissement annexé au contrat de financement.
25		Quel est le pourcentage des coûts opérationnels acceptés pour les applicants ? (frais de fonctionnement de bureau, RH)	Le budget global du projet concerne la phase d'investissement et non la phase opérationnelle. Par conséquent, tout coût lié à la phase opérationnelle est exclu du schéma de financement et ne fait pas partie de la base de calcul de la subvention, quelle que soit la catégorie du projet. Toutefois, un fonds de roulement pour la phase de démarrage est admissible, pour les 3 premiers mois de démarrage et à raison de 7,5 % du coût global du projet. Ces coûts ne couvrent pas les frais de fonctionnement ni les frais liés aux ressources humaines. Veuillez consulter le guide pour plus de détails.
26		Dans le domaine de la santé, quel type de projet sont éligibles ? Est-ce que c'est dans l'offre de service ou prestation de service?	En principe, il n'y a pas de restrictions ou de préférence particulière pour certains types de projets. Le type de projet est proposé par le candidat et IFE ne fait qu'évaluer les idées de projets.
27		Est-ce que pour le budget les frais divers souvent libellés et à hauteur de 10% souvent est accepté?	Tous les frais doivent être spécifiés et expliqués en détail, avec des justifications convaincantes concernant leur pertinence et l'estimation de ces coûts. Veuillez consulter la section sur les coûts éligibles dans le guide d'instructions pour les candidats.
28		Les états financiers établis certifiés seront en monnaie locale ou en euro?	Les états financiers des candidats, certifiés par les commissaires aux comptes ou les auditeurs sont en monnaie locale. Mais toutes données financières de la Note conceptuelle doivent être fournies en euro.
29		Peut-on candidater deux fois c'est à dire être candidat individuel et être en consortium?	Oui c'est possible mais chaque projet aura son propre identifiant et sera évalué distinctement
30		L'expertise en équipement, le montant sera en monnaie locale ou en euro?	L'expertise d'évaluation des apports en nature seront présentés en monnaie locale avec la possibilité de présenter la contre-valeur en euros.
31		Le candidat peut-il soumettre une attestation de sa banque qui serait prête à appuyer le co-financement du candidat durant la durée du projet?	La disponibilité de la contribution propre doit être prouvée par le candidat. Si une Banque accepte d'appuyer le candidat dans la mobilisation de sa contribution propre, cela doit être prouvé par des Term Sheet indiquant le montant du financement avec les différentes conditions de ce financement.

32		Si le projet génère des revenus, ces revenus peuvent-ils constituer un co-financement du candidat car réinvestis dans le projet	Le candidat doit prouver la disponibilité de sa contribution propre à la phase de préparation du projet avant de démarrer les investissements tandis que la génération de revenus est réalisée à la phase opérationnelle, c'est-à-dire post-investissement.
33		S'il s'agit de la construction d'un centre d'incubation ou de formation, les coûts de construction sont-ils éligibles?	Les coûts de construction sont éligibles.
34		Peut-on accéder au modèle de flux de trésorerie?	Le modèle de flux de trésorerie est accessible dans la plateforme de soumission des projets SmartME. Vous devez le télécharger, le remplir et le remettre dans le formulaire. Il est fortement recommandé de ne pas changer le format suggéré par IFE mais vous pouvez, au besoin, rajouter d'autres documents complémentaires.
35		Le dépôt de la note conceptuelle suppose que le document de projet est d'abord élaboré entièrement?	IFE recherche des projets qui sont matures, c'est à dire qu'ils sont dans une phase avancée d'élaboration et qui peuvent être mis en œuvre très rapidement pour s'achever dans un délai de 30 mois après signature d'un contrat de subvention (6 mois pour la phase préparatoire et 24 mois pour de la phase d'investissement). Donc le business plan, les études techniques, de faisabilité, de marché, les différentes estimations de coûts, entre autres sont disponibles.
36		Éligibilité fonds de roulement d'un magasin communautaire de consommation.	IFE n'octroie des subventions que pour des projets d'investissement. La partie opérationnelle n'est pas financée par l'IFE.
37		Le fichier d'engagement écrit en stylo et puis le scan est valable. Tous les documents seront-ils en PDF?	Tous les modèles de documents sur SmartME doivent être téléchargés, renseignés manuellement, scannés en format PDF et retéléchargés sur la plateforme dans le champ indiqué. Bien sûr, tous les documents à soumettre à l'IFE dans la note conceptuelle doivent être rédigés en français ou en anglais. Si certains documents sont dans une autre langue, une traduction doit être fournie pour qu'ils soient accessibles à tous les évaluateurs. L'annexe 6 du guide d'instructions pour les candidats précise clairement, pour chaque critère, les documents à télécharger impérativement sur la plateforme. Veuillez donc prendre le temps de télécharger le guide et de le consulter dans son intégralité.

38		Est-ce que les coûts de fonctionnement de l'organisation, les charges salariales du staff de projet, les frais de déplacement, sont pris en charge par la subvention?	Non la subvention est destinée uniquement à cofinancer les investissements du projet. les coûts de fonctionnement du candidat ne sont pas pris en charge par la subvention et ils ne doivent pas être intégrés dans les coûts du projet qui constitue la base de calcul de la subvention. Ce sont des coûts qui ne sont pas éligibles et qui ne doivent pas être mis dans le plan d'investissement.
39		Pouvez-vous expliquer la différence entre la phase préparatoire et la phase d'investissement?	La phase préparatoire, d'une durée maximale de 612 mois, commence après la signature du contrat de subvention avec IFE. Cette phase est souvent nécessaire pour permettre au candidat soit de compléter certains documents ou d'obtenir des permis de construire, de concrétiser la signature d'un contrat de crédit et de mobiliser les fonds, le lancement des appels d'offre, etc. Après débute la phase d'investissement avec les activités d'investissements (constructions, acquisitions machines/équipements, etc.) pour une durée maximale de 24 mois. La durée totale des phases de préparation et d'investissement ne peut toutefois dépasser 30 mois.
40		Peut-on construire et équiper un supermarché pour l'exposition et la vente des produits locaux transformés par des organisations locales?	C'est un type de projet qui peut être éligible mais cela nécessite aussi de remplir tous les critères d'éligibilité du candidat et de projet tels que définis par IFE de donner des justifications convaincantes en termes de création d'emplois.
KPI / ICP			
41		Y'a-t-il une taille minimale d'emplois à générer par le projet?	Oui, il y a un nombre minimum d'emplois à créer par chaque projet soumis à IFE. Le coût par emploi maximum admis est de 10.000 €. Cela veut dire que si vous demandez une subvention minimale de 650.000 €, vous devez justifier la création d'au moins 65 emplois. Le coût par emploi se calcule en faisant le rapport "Montant subvention demandé/Nombre d'emplois nouveaux créé par le projet". Si le coût par emploi dépasse 10.000 €, le projet est inéligible à la subvention IFE. Le nombre d'emplois proposé, ainsi que sa plausibilité, sera vérifié par les équipes de l'IFE à chaque étape du processus d'évaluation.
42		Combien d'emplois minimum pour une demande de 3 millions d'euros?	Pour un coût par emploi maximum de 10.000 €, le nombre d'emplois minimum pour une demande de 3 millions d'euros est 300 emplois.
43		La durée minimale des emplois à créer, est ce que c'est 2 ans correspondant à la durée du projet ou plus?	Le projet doit permettre la création d'emplois de qualité et durables.

	Additionality / Additionalité		
44		Vous avez dit que le projet doit être non bancable. pouvez-vous expliquer svp?	<p>Il s'agit d'une question relative au critère d'additionalité, qui est expliqué en détail dans le Guide d'instructions pour les candidats, dans la section dédiée à ce critère.</p> <p>IFE accorde des subventions uniquement aux projets pour lesquels cette subvention est indispensable. Le candidat doit prouver, par des documents justificatifs, qu'il ne dispose d'aucune autre source de financement pour compléter le schéma financier de son projet, que ce soit avec ses fonds propres, ses actionnaires, ses partenaires financiers ou les banques. Cela signifie que le projet ne peut pas être financé par des sources de financement classiques, telles que des prêts bancaires ou d'autres mécanismes financiers, sans l'apport de la subvention.</p>
	SmartME		
45		Est-il possible d'extraire le formulaire et travaille off line?	<p>Il est toujours possible d'extraire le formulaire. Vous pouvez imprimer la page et la mettre sur format PDF. Mais il est vivement conseillé de renseigner directement le formulaire dans la plateforme SmartME parce que le formulaire est évolutif, c'est-à-dire que des sections ou des champs peuvent apparaître en fonction des réponses fournies pour certaines questions. De plus, certaines parties doivent être remplies dans SmartMe pour que vous puissiez soumettre votre proposition du projet.</p> <p>Pour voir tout le formulaire, toutes les questions dessus, tous les champs dessus, il faut nécessairement répondre à toutes les questions. Donc vous risquez de rater des sections qui sont obligatoires si vous allez télécharger une version figée en en PDF.</p>
46		Est ce qu'il y'a possibilité de faire des save for later et de revenir sur le formulaire à chaque fois que de besoin?	Oui, le candidat peut enregistrer régulièrement le travail effectué et soumettre une fois qu'il a fini de renseigner les 5 onglets de la note conceptuelle : Soumission, Candidat, Project, E&S, Points Bonus et Protection Sociale.

	Protection sociale		
47		Pour la composante 2 le projet peut-il supporter la construction et les frais de fonctionnement d'une crèche pour les enfants du personnel?	La composante 2 ne peut cofinancer dans ce cas que la partie construction. Les frais de fonctionnement sont exclus du cofinancement.
48		Aujourd'hui si l'entreprise candidate n'a pas encore de système d'assurance pour ses prestataires mais qu'avec la subvention elle compte en faire. Cette entreprise est-elle éligible?	Si vous n'êtes pas en règle avec la réglementation nationale en matière de protection sociale, la mise en conformité à cette réglementation n'est pas éligible à la composante 2 (voir Section Composante « Protection sociale » / Dépenses éligibles). Par contre si le candidat est en règle avec la réglementation nationale mais compte apporter une assurance additionnelle, il peut prétendre au cofinancement de la Composante « Protection Sociale ». Veuillez consulter le Guide d'instructions pour les candidats pour plus de détails sur les conditions clés & les dépenses éligibles.
49		Peut-on inscrire les employés et leur familles dans une mutuelle sociale?	Oui, si c'est une protection sociale additionnelle alors c'est tout à fait éligible.
50		L'accès au logement des employés est-il finançable?	La réponse à la question si la création de logements peut être reconnue comme une mesure éligible et sous quelle composante ne peut être donnée qu'après réception de la note conceptuelle complète. Néanmoins, nous vous recommandons de vous adresser à notre helpdesk pour le cas concret de votre projet.

Published by:
Facility Investing for Employment

Company Address IFE
Eulenkrogstrasse 55-57
22359 Hamburg | Germany